

Papeete, le 25 novembre 2024

-----  
Madame la représentante  
Hinamoeura MORGANT

## Question orale

Séance du jeudi 28 novembre 2024

À

Monsieur Cédric MERCADAL, Ministre de la Santé, en charge de la Prévention et de la Protection sociale généralisée

Pendant 30 ans, notre population a subi les conséquences directes des essais nucléaires menés sur notre territoire, et cette exposition a des répercussions sanitaires graves et durables, reconnues par les experts internationaux.

Monsieur le Ministre, pourriez-vous nous dire pourquoi cette réalité n'est pas intégrée dans nos analyses et stratégies de santé publique ? Et quelles mesures votre ministère compte-t-il prendre pour remédier à cette invisibilisation, afin d'assurer une véritable justice sanitaire pour notre population ?

Monsieur le Ministre de la Santé, alors que nos politiques publiques mentionnent régulièrement des facteurs de risque comme le tabac, l'obésité, ou l'alcool dans la lutte contre les cancers, il est frappant de constater l'absence d'un facteur majeur : l'exposition à la radioactivité. En effet, dans le Projet annuel de performance relatif au Budget général 2025, dans la mission santé, on peut lire :

"la prévalence des facteurs de risque des cancers tels que le tabac, l'obésité, la sédentarité ou encore la consommation d'alcool, laisse envisager, dans les années à venir, une augmentation significative des cas de cancer et une diminution de l'âge au diagnostic". Vous continuez en évoquant des pathologies "liées aux changements des modes de vie et au vieillissement de la population".

Monsieur le Ministre, il est impératif de comprendre qu'aucune prévention, aucun mode de vie sain ne peut protéger une personne exposée à des radiations nucléaires. Une alimentation bio, une activité physique régulière ou l'absence de tabac ne suffiront jamais à annuler les effets de l'exposition radioactive sur la santé. Cette réalité doit être intégrée dans les stratégies de prévention et dans nos politiques publiques de santé.

Vous énoncez également que "la prévalence des facteurs de risque permettra de guider plus efficacement la politique de lutte contre le cancer en Polynésie française" et ajoutez que : "l'ensemble des actions de prévention qui seront menées s'inscrit dans une stratégie globale de santé communautaire tenant compte des spécificités géographiques et culturelles de la Polynésie française."

Monsieur le Ministre, si vous souhaitez tenir compte des spécificités géographiques et culturelles de notre pays, pourquoi omettez-vous de tenir compte de sa spécificité historique ?

Avec 193 bombes nucléaires à des fins expérimentales qui ont explosées dans notre pays notre population a été exposée à des niveaux de radioactivité élevés. De nombreux rapports, dont ceux de l'ONU, ont confirmé que cette exposition entraîne des risques accrus de cancers. Pourtant, ce facteur de risque majeur reste absent de vos analyses et de votre stratégie de prévention.

Pourquoi ce silence ? Pourquoi l'exposition à la radioactivité, cet héritage si lourd de notre histoire, n'est-elle pas intégrée dans les analyses et politiques publiques de lutte contre le cancer ?

Hinamoeura MORGANT



Page 1 sur 1